

Annexe :

GRILLE TARIFAIRE 2021 - Délibération n° 1003	
Catégories de redevables	Tarifs annuels
MENAGES	
Particuliers	175,00 € par foyer de 1 ou 2 personnes
	242,00 € par foyer de 3 personnes et plus
	175,00 € par résidence secondaire
Bailleurs sociaux	175,00 € par logement de type T1 et T2
	242,00 € par logement de tyoe T3 et plus
PROFESSIONNELS	
Communes et communauté de communes	2,00 € par habitant DGF (n-1)
Collèges / lycées / établissements d'enseignement privés	13,00 € par élève
Hôpitaux / EHPAD	121,00 € par lit
Campings	48,00 € par emplacement
Terrains recevant une ou des résidences mobiles	175,00 € par terrain
Aire d'accueil des gens du voyage	175,00 € par emplacement permanent
Gîtes et ou meublés de tourisme	88,00 € par gîte / meublé de tourisme
Gîtes de groupe	363,00 € par gîte
Chambres d'hôtes	20,00 € par chambre d'hôtes
Hotels	20,00 € par chambre
Restaurants	20,00 € par unité d'accueil
Commerces, artisans, industries	175,00 € jusqu'à 3 actifs
	175,00 € par tranche de 3 actifs supplémentaires
Professions libérales, administratifs, autres	175,00 € jusqu'à 3 actifs
	88,00 € par tranche de 3 actifs supplémentaires
DECHETTERIE ET MANIFESTATIONS	
Professionnels - 10 accès à la déchetterie	168,00 € par carte de 10 passages (1 passage = 1 véhicule)
Occupations temporaires, manifestations ponctuelles	79,00 € par bac levé